

Synthèse de l'axe qui a guidé le stage au lycée Français de Guadalajara 1,2,3 décembre 2014.

Introduit au cours de la décennie 2000, le principe du « **parcours de l'élève** » s'est peu à peu imposé dans l'univers scolaire dans la continuité « probable » de la philosophie du projet et répondant à l'injonction grandissante d'une individualisation des apprentissages et d'une prise en compte des besoins individuels des élèves.

La loi de juillet 2013 fonde l'Education Artistique Culturelle sur le triptyque « **connaissances, pratiques, rencontres** » auquel nous pouvons adjoindre cet autre triptyque « **faire, éprouver, réfléchir** » comme nous l'avons vu durant le stage; elle engage à mettre en œuvre une nouvelle cohérence entre enseignements et actions éducatives tout en les reliant aux expériences personnelles des enfants et adolescents. Cette préoccupation justifie l'introduction de la notion de « **parcours** », instrument d'une organisation nouvelle devant conjuguer l'ensemble des connaissances acquises, les pratiques expérimentées et les rencontres faites par l'élève dans les domaines des arts et de la culture, l'ensemble dans une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire.

il doit s'inscrire dans le temps long de la scolarité afin de construire une continuité équilibrée. **La revitalisation de l'EAC** passe par une appropriation de l'outil « **parcours** » afin de donner les moyens d'organiser l'action éducative en ce domaine sur le temps long de la scolarité pour tous les élèves, cela réduira les difficultés dues aux déséquilibres des territoires et aux fragilités temporelles des partenariats. Pour concevoir les parcours EAC le « **principe du temps long de la scolarité** » est essentiel.

Afin d'avoir un investissement rapide, les différents participants au stage pourraient adopter sur les différents lycées le triptyque « **fréquenter** », « **pratiquer** » et « **s'approprier** » amorçant ainsi une mise en œuvre collective du **PEAC sur la zone** ?

Il a été proposé:

- de considérer le « **parcours d'éducation artistique et culturelle** » comme l'organisation d'expériences successives pratiques et réflexives pour les élèves dans une pluralité de domaines et de langages artistiques, conjuguant la pratique et le partage de références de **la maternelle au lycée**.

Cette succession d'expériences devrait pouvoir profiter d'une double articulation commentée au cours de ces journées de stage:

- Verticale par les liens entretenus entre chacune d'entre elles ;
- Horizontale par l'entretien d'un lien permanent avec les enseignements notamment artistiques

Avec l'ambition:

- de s'exprimer seul et en relation avec d'autres par la pratique des langages artistiques ; d'éprouver dans l'expérience sensible des gestes, des démarches et des rencontres artistiques et culturelles ;
- d'expérimenter
- de réfléchir les pratiques et les rencontres effectuées : s'initier aux langages de l'art, aux univers de sens et de symboles que sont les arts. *On peut imaginer que durant l'année 2015 2016 soient travaillées et observées par niveaux et en particulier le cycle 3 les entrées du stage: musique, architecture et sculpture en s'appuyant sur les points abordés au cours du stage.*

le parcours d'éducation artistique et culturelle a pour objectif de mettre en cohérence enseignements et actions éducatives, de les relier aux expériences personnelles, de les enrichir et de les diversifier. La mise en place du parcours doit à la fois formaliser et mettre en valeur les actions menées, en leur donnant une continuité. »